

CHARMES



17 MARS 2019

DE 10H45 à 14h45

CHALLENGE SENSAS 2019

ORGANISE PAR LE CPC SENSAS 88

RÈGLEMENT :

Epreuve par équipe de 4 pêcheurs licenciés

Règlement: FFPS ed 5+1

Limitations par manche : 12 litres d'amorce tout confondu. Esches : 1 litre dont maxi $\frac{1}{4}$ de litre de vers de terre coupés ou non et maxi $\frac{1}{2}$ litre de fouillis avec un maximum de $\frac{1}{4}$ de litre de vers de vase

BOITE MESURE OBLIGATOIRE

INSCRIPTIONS :

60€ par équipe de 4

S'adresser à DESCOURT Paul

Tel : 03 29 37 23 42

Olivier MENNEZIN Tél : 06 83 88 42 86 mennezin.olivier@gmail.com

Pour le 15 MARS au soir dernier délai (aucune inscription ne sera prise sur place)

RENDEZ VOUS :

SOUS LE PONT DE CHARMES PRES DU CAMPING

Tirage à 8h30

PREVOIR LE CHARIOT et CARTE DE PÊCHE

Les organisateurs se réservent le droit de varier les horaires en fonction des conditions climatiques ou autres et déclinent toutes responsabilités en cas d'accidents de toute nature

BUVETTE SUR PLACE